



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

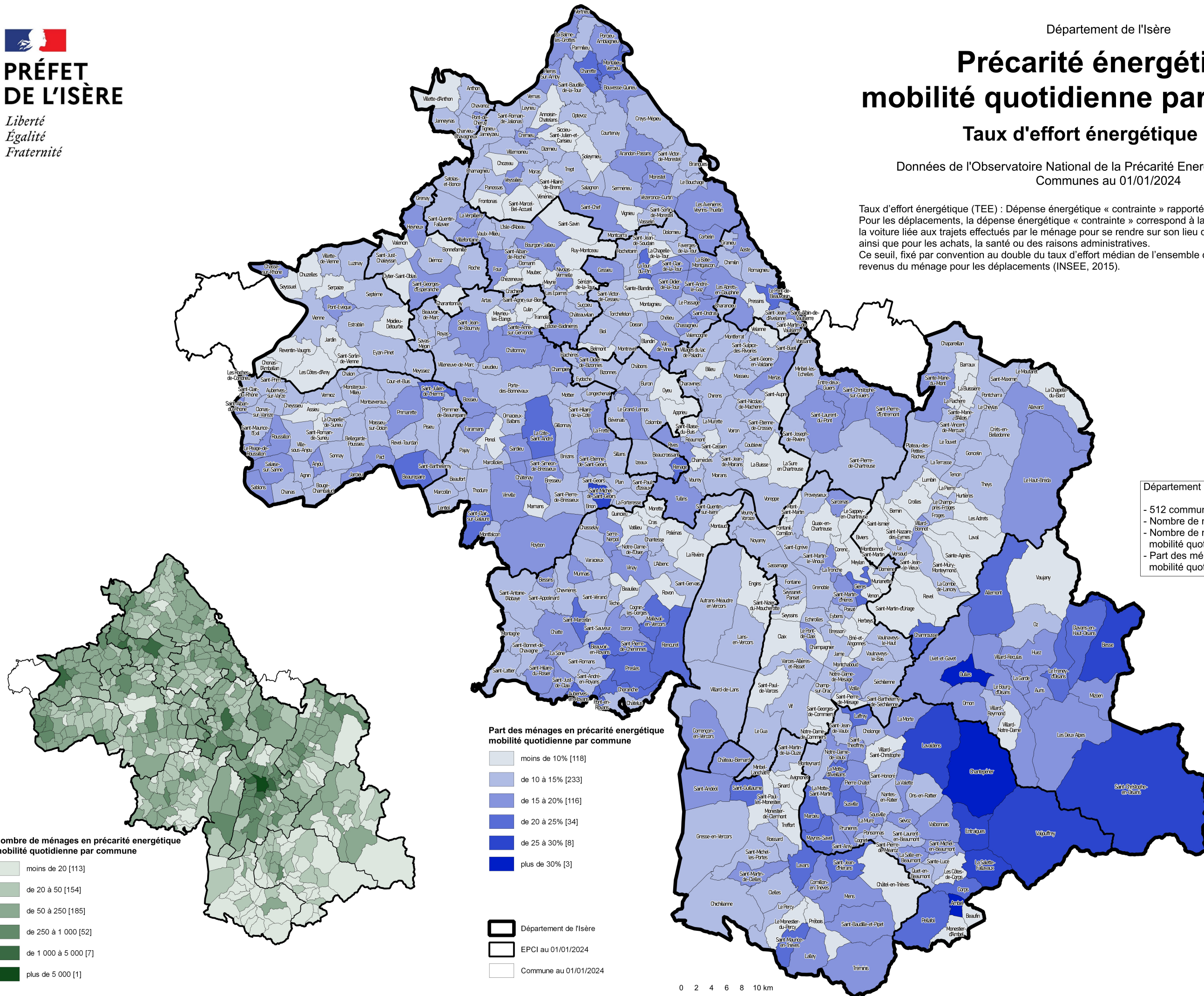
Département de l'Isère

Précarité énergétique mobilité quotidienne par commune

Taux d'effort énergétique (TEE)

Données de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) 2018
Communes au 01/01/2024

Taux d'effort énergétique (TEE) : Dépense énergétique « contrainte » rapportée aux ressources du ménage. Pour les déplacements, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la dépense effective en carburant de la voiture liée aux trajets effectués par le ménage pour se rendre sur son lieu de travail et/ou son lieu d'étude, ainsi que pour les achats, la santé ou des raisons administratives. Ce seuil, fixé par convention au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population, est de 4,5 % des revenus du ménage pour les déplacements (INSEE, 2015).



Département de l'Isère

- 512 communes
- Nombre de ménages : 548 059
- Nombre de ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne : 73 034
- Part des ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne : 13.33%

Part des ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne par commune

- moins de 10% [118]
- de 10 à 15% [233]
- de 15 à 20% [116]
- de 20 à 25% [34]
- de 25 à 30% [8]
- plus de 30% [3]

- Département de l'Isère
- EPCI au 01/01/2024
- Commune au 01/01/2024

Nombre de ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne par commune

- moins de 20 [113]
- de 20 à 50 [154]
- de 50 à 250 [185]
- de 250 à 1 000 [52]
- de 1 000 à 5 000 [7]
- plus de 5 000 [1]

0 2 4 6 8 10 km



Sources :
Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE)
Service des données et études statistiques (SDES)
INSEE
ADEME
© IGN BD TOPO
DDT38/SIMAJE/SIG-OBS - Mars 2024